

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration ordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, route 132 Ouest, Amqui ainsi qu'en visioconférence le 2 décembre 2025, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
Mme Chantal Gagné	Mairesse de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia
M. Magella Roussel	Maire de Saint-Joseph-de-Lepage	MRC de La Mitis
M. Michel Verrault	Maire de Sainte-Jeanne D'Arc	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia

2. Nouveaux administrateurs

Présentation des nouveaux administrateurs, nommés par les MRC de La Matapédia et de La Mitis le 26 novembre dernier.

Mme Chantal Gagné	Mairesse de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia
M. Magella Roussel	Maire de Saint-Joseph-de-Lepage	MRC de La Mitis
M. Michel Verrault	Maire de Sainte-Jeanne D'Arc	MRC de La Mitis

3. Élection présidence et vice-présidence

Résolution 2025-46

CONSIDÉRANT QUE l'article 5.1 de l'entente relative à la Régie dicte que le conseil d'administration doit élire un président et un vice-président pour une période de 1 an renouvelable;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes :

- M. Martin Soucy à titre de président;
- Mme Sylvie Blanchette à titre de vice-présidente.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-47

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Magella Roussel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nouveaux administrateurs
3. Élection présidence et vice-présidence
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2025
6. Comptes à payer
7. Comptes à recevoir
8. Calendrier des rencontres 2026
9. Assurances collectives
10. Collecte
 - 10.1 Suivi
 - 10.2 Éco Entreprises Québec
 - 10.3 Modification des conteneurs à chargement arrière
11. Écocentre - regroupement
12. PGMR
 - 12.1 Suivi
 - 12.2 Plastiques agricoles
13. Divers
 - 13.1 Demande de rencontre St-Moise
14. Levée de l'assemblée

5. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2025

Résolution 2025-48

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2025 tel que présenté. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

6. Comptes à payer

Résolution 2025-49

Prélèvements	# 988 à 996	28 840.85 \$
Dépôts directs et prêts	# 500762-500794	1 513 601.29 \$
Salaires	# 502011-502020	37 729.97 \$
Total		1 580 172.11\$

De ce montant, 7 964.22 \$ concerne les intérêts pour le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Michel Verrault et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer d'octobre et novembre 2025 pour un total de 1 580 172.11 \$.

7. Comptes à recevoir

Point remis à la prochaine rencontre.

8. Calendrier des rencontres 2026

Résolution 2025-50

Il est proposé par M. Magella Roussel, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres 2026 suivant :

- Mardi 20 janvier 2026, 9h00, à la MRC de La Mitis;
- Mardi 31 mars 2026, 9h00, à la MRC de La Matapédia;
- Mardi 26 mai 2026, 9h00, à la MRC de La Mitis;
- Mardi 7 juillet 2026, 9h00, à la MRC de La Matapédia;
- Mardi 29 septembre 2026, 9h00, à la MRC de La Mitis (budget);
- Mardi 1er décembre 2026, 9h00, à la MRC de La Matapédia.

9. Assurances collectives

Résolution 2025-51

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite offrir une assurance collective à ses employés;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites à la FQM et à AGA Courtier d'assurances;

CONSIDÉRANT QUE les prix d'AGA Courtier d'assurances étaient plus bas.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Magella Roussel, appuyé par M. Michel Verrault et résolu à l'unanimité :

- D'octroyer le contrat d'assurances collectives à AGA pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, renouvelable selon les conditions présentées dans l'offre de services;
- D'autoriser la direction générale à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

10. Collecte

10.1 Suivi

Suivi concernant le dossier de la gestion des collectes de matières résiduelles au niveau de la RITMR. Il y est question notamment de :

- ÉEQ – Visite du 12 novembre 2025, qui félicite le travail de la Régie et le mentionne comme modèle pour la gestion regroupée;
- La situation du remboursement de ÉEQ est régularisée concernant la collecte sélective;
- Les calendriers de collectes 2026 sont présentement à l'impression. Les municipalités ont reçu une copie numérique et une copie est également disponible sur le web;
- Optimisation de la collecte du bac brun : Un travail est débuté avec le service d'aménagement de la MRC de La Matapédia afin de définir, à partir de données géographiques et de critères objectifs, quelles zones rurales devraient être desservies. Le travail comprend l'analyse des données, le test des critères dans quelques municipalités et l'application à l'échelle de la MRC. À noter que les résidents des rangs où la collecte sera retirée pourront obtenir sur demande un composteur domestique.

10.2 Éco Entreprises Québec

Mise à jour de la demande à Éco Entreprises Québec pour la transition des chargements arrière de récupération. Une analyse des diverses options devra être faite suite à de nouvelles informations reçues récemment.

10.3 Modification des conteneurs à chargement arrière

Résolution 2025-52

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite procéder à la modification de 82 conteneurs à chargement arrière vers le chargement avant pour le 1^{er} avril 2026;

CONSIDÉRANT QUE Métal TC a déposé une offre de service au coût approximatif de 76 504,05\$ taxes nettes;

CONSIDÉRANT QUE le mandat a été autorisé par courriel le 13 novembre par les administrateurs de la Régie;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Michel Verrault, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'entériner le mandat de modification des conteneurs à chargement arrière vers l'avant à Métal TC au montant approximatif de 76 504,05 \$ taxes nettes.

11. Écocentre – regroupement

Après discussion, il est recommandé de reporter le point du regroupement des écocentres après les discussions concernant les écocentres dans La Matapédia.

12. PGMR

12.1 Suivi

Suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis. L'équipe de la RITMR travaille sur les projets suivants:

- Défilé de Re-Mode;
- Café-réparation;
- Tarification incitative;
- Programmes de subvention – Recyc-Québec.

12.2 Plastiques agricoles

Suivi concernant le dossier des plastiques agricoles. Les prochaines étapes seront de revenir en comité et de discuter des divers scénarios envisageables :

- Instaurer la collecte pour de petits secteurs plus denses et avec une volonté de participation à la collecte;
- Voir à la mise en place d'une collecte pour les gros sacs d'ensilage si le nombre d'inscriptions le permet;
- Faire une relance générale pour la collecte;
- Etc.

13. Divers

13.1 Demande de rencontre – Saint-Moïse

Le conseil municipal de Saint-Moïse désire rencontrer la Régie concernant le projet de Multiplateforme. Le président, la vice-présidente et la direction de la Régie iront à cette rencontre.

14. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-53

Il est proposé par M. Georges Guénard de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11 h 14.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier